



ADRESSE AUX FIDÈLES



Cette *Adresse aux fidèles* a été signée par 45 prêtres - **MODIFICATION DU 01 février 2014 : 47 prêtres : Monsieur l'Abbé Abraham et Pfeiffer ont signé cette adresse** - et lue ce dimanche 19 janvier 2014 dans leur chapelle respective.

Nombres de confrères ont hésité à s'y joindre, soit sous l'effet de pressions, soit arrêtés par l'intention de M. l'abbé de Cacqueray de faire lui-même une action décisive auprès de Menzingen. Mais M. l'abbé de Cacqueray a abandonné son courageux projet pour se contenter d'un énième texte qui brille une fois de plus par l'ambiguïté.

Le 16 janvier, Mgr Fellay expliquait dans un document interne de trois pages que les trous qu'il faisait dans le bateau étaient bien fait dans les règles de l'art... Et quinze jours auparavant, M. l'abbé Pfluger déclarait aux frères en récollection que la Fraternité devait être « purifiée »...

Déjà, suite à la déclaration des trois évêques du 27 juin 2013 et ce malgré ses ambiguïtés, M. l'abbé de Cacqueray avait renoncé à un ultimatum qu'il avait lancé à Mgr Fellay. Quant à Mgr Tissier, il regrette, aujourd'hui et en privée, d'avoir apposé sa signature sur cette déclaration dangereuse. Mais le mal est fait... Le temps approche où nombre de confrères, fatigués de ces subtilités typiquement libérales, quitteront leur hésitant silence pour retrouver une liberté de parole toute apostolique, et ce pour le plus grand bien des âmes et la gloire de Dieu.

L'*Adresse aux fidèles* est suivie de la liste des signataires et d'une explication du père Bruno.

ADRESSE AUX FIDÈLES

Fidèles à l'héritage de Mgr Marcel Lefebvre, et en particulier à sa mémorable « Déclaration » du 21 novembre 1974, nous adhérons de tout notre cœur, de toute notre âme, à la Rome catholique, gardienne de la foi catholique et des traditions nécessaires au maintien de cette foi, à la Rome éternelle, maîtresse de sagesse et de vérité.

Selon l'exemple de ce grand prélat, intrépide défenseur de l'Eglise et du Siège apostolique, nous refusons par contre et avons toujours refusé de suivre la Rome néo-moderniste et néo-protestante qui s'est manifestée clairement dans le Concile Vatican II, et, après le Concile, dans toutes les réformes et orientations qui en sont issues.



« Qui, d'une manière ou d'une autre, favorise le modernisme, soit en quittant les modernistes ou en excusant leur conduite coupable sera exclu, sans espoir, de sa charge »
(Pie X, Pascendi § 68)

La Sapinière - LaSapiniere.info

Site antimoderniste, antilibéral et antimaçonnique

<http://www.lasapiniere.info>

Depuis l'an 2000 et surtout à partir de 2012 les autorités de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X font le chemin inverse en se rapprochant de la Rome moderniste.

La déclaration doctrinale du 15 avril 2012, suivie de l'exclusion d'un évêque et de nombreux prêtres et confirmée par la condamnation du livre 'Mgr Lefebvre Nos rapports avec Rome', tout cela montre la pertinacité dans cette voie qui conduit à la mort.

Aucune autorité, même la plus élevée dans la hiérarchie, ne peut nous contraindre à abandonner ou à diminuer notre foi catholique clairement exprimée et professée par le magistère de l'Eglise depuis vingt siècles.

Sous la protection de Notre-Dame gardienne de la foi, nous entendons poursuivre l'opération survie commencée par Mgr Lefebvre.

En conséquence, dans les circonstances tragiques où nous nous trouvons, nous mettons notre sacerdoce à la disposition de tous ceux qui veulent demeurer fidèles au combat de la foi. C'est pourquoi, dès maintenant, nous nous engageons à répondre aux demandes qui nous seront faites pour soutenir vos familles dans leurs tâches éducatives, offrir la formation sacerdotale aux jeunes gens qui le désireront, et assurer la messe, les sacrements et la formation doctrinale partout où il le faudra.

Quant à vous, nous vous exhortons à être des apôtres zélés pour le règne du Christ-Roi et de Marie-Reine.

Vive le Christ-Roi !

Notre-Dame gardienne de la foi, protégez-nous !

Saint Pie X, priez pour nous !

Le sept janvier deux mille quatorze.

Nous sommes à la disposition de nos confrères prêtres : certains n'ont pas pu ou pas souhaité, dans un premier temps du moins, s'associer à notre démarche. Qu'ils n'hésitent pas à prendre contact avec l'un d'entre nous (discrétion assurée).

Contact : adresse.fidele@gmail.com

Nous sommes de même à la disposition des religieux et religieuses de la Tradition qui comprennent l'extrême gravité de la situation actuelle.

Liste de signataires

1. Abbé de Mérode (prieur, France)



« Qui, d'une manière ou d'une autre, favorise le modernisme, soit en quantifiant les modernistes ou en excusant leur conduite coupable sera exclu, sans merci, de sa charge »
(Père N. Faesens) (1961)

La Sapinière - LaSapiniere.info

Site antimoderniste, antilibéral et antimaçonnique

<http://www.lasapiniere.info>

2. Abbé Koller (prieur, France)
3. Abbé Vignalou (France)
4. Abbé Hubert de Sainte-Marie d'Agneau (France)
5. Abbé Nicolas Pinaud (France)
6. Abbé Matthieu Salenave (France)
7. Abbé Olivier Rioult (France)
8. Père Pierre-Marie OP et les 10 autres pères d'Avrillé (France)
19. Père Bruno OSB (France)
20. Père Avril, fondateur de l'œuvre de Notre-Dame de Salérans (France)
21. Père Raffali et sa communauté des Stellamarins (France)
22. Abbé Picot (Kenya)
23. Abbé Jean-Michel Faure (Amérique du sud, Membre du chapitre de 2012)
24. Abbé Chazal (Asie)
25. Abbé Florian Abrahamowicz (Italie)
26. Abbé Fuchs Martin (Autriche)
27. Abbé Girouard (Canada)
28. Abbé David Hewko (USA)
29. Abbé Pierre-Célestin Ndong Ondo (Gabon)
30. Abbé Ernesto Cardozo (Brésil)
31. Abbé Arturo Vargas (Mexique)
32. Abbé Fernando Altamira (Colombie)
33. Abbé Hugo Ruiz (Mexique)
34. Abbé Juan-Carlos Ortiz (Australie)



- 35. Abbé Frank Sauer (Allemagne)
- 35. Abbé Eduardo Suelo (Asie)
- 37. Abbé Richard Voigt (USA)
- 38. Abbé Arnold Trauner (Autriche)
- 39. Abbé Trincado (Mexique)
- 40. Abbé Valan Rajkunan (Asie)
- 41. Père Raphaël Arizaga OSB (Mexique)
- 42. Père Thomas d'Aquin Ferreira da Costa OSB (Brésil)
- 43. Père Jahir Brito, FMBV (Brésil)
- 44. Père Joaquim Daniel Maria de Sant'ana, FMBV (Brésil)
- 45. Père Ronald J Ringrose (USA)
- 46. Abbé Joseph Pfeiffer (USA)
- 47. Abbé Steven Abraham (GB)

Pourquoi j'ai signé notre « adresse aux fidèles » par le Père Bruno

Certains nous reprochent d'être des agités, des excessifs, d'être mus par l'impatience ou par un zèle amer. Je puis dire en toute vérité que j'ai rédigé les lignes qui suivent « sans aucune amertume, aucun ressentiment » (Mgr Lefebvre, Déclaration du 21 novembre 1974) vis-à-vis de qui que ce soit.

Entré à Bédoin en 1980, ordonné prêtre par Mgr Lefebvre en 1986, j'ai quitté le Barroux en 2002. J'ai ensuite exercé divers ministères dans le cadre du district de France de la Fraternité. A ce jour (19 janvier 2014), je suis en poste au prieuré de Gavrus, près de Caen.

Depuis quelques années, j'observe avec une inquiétude croissante les signes qui manifestent un changement d'état d'esprit dans la Tradition. Je m'en suis ouvert à plusieurs reprises au supérieur du district de France, M. l'abbé de Cacqueray. J'ai également écrit, en avril 2012, à Mgr Fellay lui-même (lettre restée sans réponse).

Bien des confrères et des fidèles, certes, connaissent déjà ma position. Mais depuis des mois m'est apparue de plus en plus clairement la nécessité d'exprimer publiquement, officiellement, mon refus catégorique du changement d'orientation que la Maison générale s'efforce



d'imposer.

Je ne puis plus en conscience me dérober à ce devoir.

Le prêtre doit aimer la vérité plus que tout.

Le prêtre doit rendre témoignage à la vérité quoi qu'il en coûte.

Le prêtre doit dénoncer l'erreur même quand elle vient d'en haut, quelles que soient les conséquences qu'il risque d'en subir.

Il le doit premièrement parce qu'il est le représentant et le ministre de Notre-Seigneur, qui proclamait au cours de sa Passion : « Si je suis né, si je suis venu en ce monde, c'est pour rendre témoignage à la vérité. »

Il le doit également parce qu'il est au service des âmes : nos chers fidèles ont droit à la vérité ; ils attendent de leurs pasteurs une position claire et nette, publique par conséquent.

C'est le sens de notre « adresse aux fidèles », à la rédaction de laquelle j'ai eu la grâce de pouvoir participer. Il ne s'agit pas d'une déclaration de rupture, mais bien plutôt du témoignage public de notre attachement indéfectible aux principes qui ont guidé Mgr Lefebvre dans le combat de la foi.

Notre texte étant volontairement bref, et certains fidèles n'étant guère informés des événements de ces deux dernières années dans la Tradition, quelques indications pourront aider à saisir la portée de cette « adresse ».

I – Les deux premiers paragraphes, ainsi que le cinquième (« Aucune autorité... »), sont empruntés, à un détail près, à la *Déclaration de fidélité* (publiée à plusieurs reprises, notamment le 15 août 2013), reprenant et adaptant la Déclaration de Mgr Lefebvre du 21 novembre 1974, qui est la charte de la résistance catholique à la religion conciliaire.

II – Le quatrième paragraphe mentionne trois éléments : une Déclaration doctrinale ; l'exclusion de membres de la Fraternité ; la condamnation d'un livre.

1) « La Déclaration doctrinale du 15 avril 2012 » : ce texte présenté à Rome par Mgr Fellay est scandaleux et inacceptable. Pour ne prendre qu'un exemple, il reconnaît la légitimité de la promulgation de la nouvelle messe. Qui plus est, lorsqu'un an plus tard ce document a été publié dans *Cor unum*, Mgr Fellay a prétendu avoir fait « comme Mgr Lefebvre en 1988 ». Il y a là objectivement une grave offense à la mémoire de Monseigneur : jamais celui-ci n'a admis la légitimité de la promulgation de la « messe bâtarde », ainsi qu'il la qualifiait dans un mémorable sermon de 1976.

2) « L'exclusion d'un évêque et de nombreux prêtres » : il convient d'y ajouter d'autres sanctions, particulièrement la condamnation de M. l'abbé Pinaud. Que la sentence soit nulle et invalide n'enlève rien à son caractère véritablement odieux.



Ce deuxième point est étroitement lié au premier : il est très significatif que le texte qui frappe l'abbé Pinaud d'une suspension accuse notre confrère d'avoir affirmé que la Déclaration du 15 avril constituait « un péril pour la foi », ce qui est parfaitement exact.

3) « La condamnation du livre *Mgr Lefebvre, Nos rapports avec Rome* » : celle-ci s'appuie sur une étude de 16 pages, non signée, mais dont M. l'abbé Thouvenot précise qu'elle « corrobore substantiellement le jugement » de Mgr Fellay. Cette « recension » comporte des passages proprement scandaleux. Relevons celui qui est sans doute le plus grave : l'auteur de cette note qui corrobore substantiellement le jugement de Mgr Fellay reproche à M. l'abbé Pivert de « se focaliser sur des aspects particuliers » (p. 7). Et l'exemple qu'il donne aussitôt est celui... du Christ-Roi. Aspect particulier ? C'est tout au contraire l'idée maîtresse de Mgr Lefebvre ! « Nous devons en être toujours préoccupés [du règne de Notre-Seigneur] » (sermon pour la fête du Christ-Roi, 1978). « Il faut que nous soyons, je dirais, presque obsédés par cette nécessité, par ce besoin de méditer ce mystère de Notre-Seigneur et de répandre son règne. Nous n'avons pas d'autre but, d'autre raison d'être prêtres que de faire régner Notre-Seigneur Jésus-Christ » (conférence à Écône, 3 juin 1980)... Voilà des pensées très générales, diront certains. Mais quand il s'agit plus précisément des relations avec Rome, c'est très justement que « l'abbé Pivert avance que 'c'est sur cette fidélité [au Christ-Roi] que se joue tout le drame entre Écône et Rome' » (p. 7). Qu'on en juge d'après les paroles mêmes de Monseigneur : « La vraie opposition fondamentale est le règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ. *Oportet illum regnare*, il faut qu'il règne, nous dit saint Paul, Notre-Seigneur est venu pour régner. Eux disent non, et nous nous disons oui, avec tous les papes » (conférence à Sierre, 27 novembre 1988). Lorsqu'en 1976 le nonce prétend que le règne social de Notre-Seigneur n'est plus possible, et que le pape n'écrirait plus aujourd'hui l'encyclique *Quas primas* (Pie XI), le prélat s'indigne : « Nous ne sommes plus de la même religion ! [...] S'il y a quelque chose que nous avons cherché toute notre vie, c'est le règne social de Notre-Seigneur Jésus-Christ » (conférence à Écône, 20 août 1976). Et en 1987, lors d'une conférence aux prêtres, il rapporte sa réponse au cardinal Ratzinger : « Notre apostolat, c'est le règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Voilà ce que nous sommes. Et vous, vous faites le contraire » (Écône, 4 septembre 1987).

III – Dans le sixième paragraphe, nous plaçons notre démarche de foi sous la protection de « Notre-Dame Gardienne de la foi ». C'est le titre de la Vierge de Bourguillon, sanctuaire proche de Fribourg, où Monseigneur conduisit ses premiers séminaristes pour consacrer son œuvre naissante à Notre-Dame Gardienne de la foi.

Plus de quarante ans après, alors qu'une terrible crise secoue la Tradition, nous devons tout faire pour sauver l'héritage de Mgr Lefebvre : la Fraternité, en tant qu'institution, peut disparaître ou du moins perdre son identité (c'est ce qui est, hélas ! en train de se produire) ; mais l'héritage de Monseigneur : son esprit, ses principes, son combat au service du Christ-Roi et de la sainte Église, cet héritage ne peut pas, ne doit pas disparaître. Avec la grâce de Dieu et l'aide du Cœur Immaculé de Marie, nous maintiendrons.

« La première preuve de fidélité et d'amour que le prêtre ait à donner à Dieu et aux hommes, écrivait le Père Calmel, c'est de garder intact le dépôt infiniment précieux qui lui fut confié lorsque l'évêque lui imposa les mains. »

